

■ LES GENEVEZ

Gros crédits, toute petite affluence

- ▶ Une vingtaine de citoyens seulement ont participé à une assemblée extraordinaire lundi soir aux Genevez.
- ▶ Ils ont voté trois crédits, pour un montant dépassant 1,8 million de francs.
- ▶ Ils s'agissait de la seconde étape de l'épuration des eaux de la commune, qui s'attaque aux métairies du Prédame et des Vacheries.

«Si l'on enlève les membres du conseil et les employés communaux, c'est 3% des votants de la commune qui se sont déplacés à cette assemblée. Et après cela, on veut nous dire que l'on a peur d'une fusion»: c'est Stéphane Rohn, le maire des Genevez qui parle. Ses administrés devaient se prononcer sur un gros morceau: trois crédits, pour plus de 1,8 million de francs. Mais visiblement, le sujet ne soulevait pas les passions. Il n'y a guère que les intéressés, touchés directement, qui étaient présents.

Une seconde étape

La commune des Genevez a été l'une des premières à s'équiper d'une step sur la montagne. Cette dernière est devenue obsolète, notamment en raison de l'augmentation de la population. En 2001, répondant aux directives fédérales, la commune adoptait son plan général d'évacuation des eaux. La première décision à prendre était de réaliser une nouvelle step pour le village ou de se relier à celle du Petit-Val, située juste en dessous de Belley. C'est cette solution qui a

été choisie. «Nous avons deux ans pour nous lancer dans la seconde réalisation, l'épuration des hameaux du Prédame et des Vacheries» commente le maire. Le Prédame (et Chez Sémon) compte une vingtaine d'habitations pour 160 équivalents habitants. Les Vacheries dénombrent 8 habitations pour 50 équivalents habitants. Un bureau d'ingénieur a été mandaté et, sur les six variantes étudiées, il a été retenu la réalisation d'une step unique dans chaque hameau. Elle sera réalisée au point le plus bas du Prédame (non loin de la route allant aux Bois-Rebetez) et, aux Vacheries, en face de l'ancienne laiterie.

Sous la présidence d'André Schaffter, les débats ont duré plus de deux heures, les ingé-

nieurs expliquant leur projet dans un premier temps.

Deux heures de débat

Finalement, le crédit de 1,815 million de francs a été accepté par 15 voix et 8 abstentions, sans avis négatifs. Le premier crédit de 1,46 million de francs sera affecté à la réalisation de l'épuration. Les questions ont fusé de la part de ceux qui avaient déjà réalisé des travaux d'épuration (fosses). Certains ont demandé pourquoi d'autres fermes n'étaient pas reliées. La commune avait pris la précaution de prévoir un montant de 300 000 fr. pour adapter le règlement voté en 2001. Et prévoir ainsi des compensations entre le prix effectif et les coûts supplémentaires pour

ceux qui ont de longues distances pour se relier aux canalisations, la situation n'étant pas la même dans un village que dans les métairies. Seule question en suspens, le montant de la subvention cantonale pour ce grand projet.

Eclairage et eau potable

La commune va profiter de ce chantier pour apporter deux améliorations importantes au hameau du Prédame. Un crédit de 182 000 fr. a été accepté pour le remplacement de la conduite d'eau potable. Un second crédit de 173 000 fr. ira à l'éclairage public sans que le choix des ampoules ne soit défini pour l'heure.

Une troisième étape d'épuration va s'attaquer aux fermes isolées.

MICHEL GOGNIAT



Le hameau des Vacheries compte une dizaine d'habitations, entre fermes et résidences secondaires. PHOTO MGO